

MES ENGAGEMENTS

Respecter les droits fondamentaux des personnes et de leur liberté

**

Accomplir des actes qu'avec le consentement des personnes concernées

**

Assurer la confidentialité de mes interventions psychologiques

**

Respecter le secret professionnel notamment dans la transmission des informations

**

Réactualiser aussi souvent que possible mes connaissances par des lectures
scientifiques et des participations à des conférences

**

Pouvoir justifier de la validité scientifique des outils d'évaluation mis en oeuvre

**

Avoir conscience des limites de mon intervention et réorienter toute personne vers un
professionnel plus compétent au regard d'une problématique spécifique

**

Informé avec transparence des coûts et du déroulement des services proposés

**

Répondre pleinement de mes actes et de mes choix tant sur le plan civil, pénal que
professionnel

**

Ne pas utiliser une relation professionnelle à des fins personnelles ou pour motif
idéologique

**

Je me réserve le droit de refuser toutes les interventions et toutes les personnes qui
entreraient en contradiction avec ces principes